

# Charte du Dirigeant de l'AC Soissons Rugby

*Une charte, c'est des **droits**, des **devoirs** et des **règles de vie** à respecter ! Adhérer à une charte, c'est y souscrire complètement ! Les dirigeants ont mission d'organiser la vie du club et de l'Ecole de Rugby, de « faciliter » la tâche des Educateurs et l'épanouissement des joueurs.*

## ➤ Le Dirigeant a droit :

- ✓ à la formation et l'information qui lui permettront d'être performant
- ✓ à une connaissance claire de son rôle et de ses responsabilités,
- ✓ au respect des enfants, des parents, des joueurs, des éducateurs et de l'ensemble du Club,
- ✓ à la coopération des parents pour lui faciliter les tâches administratives, organisationnelles ou logistiques,
- ✓ à la reconnaissance que mérite son investissement bénévole,
- ✓ à l'aide du club pour lui procurer des « conditions de travail » acceptables,
- ✓ à la participation à l'élaboration du projet de club, de ses règles de vie, et de son fonctionnement.

## ➤ Le Dirigeant a le devoir :

- ✓ de se former ou s'informer pour être performant dans les tâches confiées,
- ✓ de connaître précisément son rôle et de s'y tenir,
- ✓ d'apporter un soin particulier à l'accueil des nouveaux, enfants, joueurs et parents,
- ✓ de respecter les parents, les enfants, les joueurs et de l'ensemble des membres du club,
- ✓ d'être le lien entre les parents, les joueurs et les éducateurs,
- ✓ de décharger les éducateurs de tout ce qui n'a pas trait au domaine sportif, de faciliter leur tâche par une bonne organisation,
- ✓ de veiller en permanence à une bonne communication interne et externe.
- ✓ d'écrire, pour tous, des règles de vie claires et précises,
- ✓ de veiller à ce qu'elles soient bien connues de tous,
- ✓ de mettre en place les moyens d'en vérifier le respect : cahiers de présence, de retards...
- ✓ de mettre en place les moyens d'une bonne communication,
- ✓ de rechercher en permanence le « travail en équipe ».

## ➤ Il a aussi droit :

- ✓ à des moments d'échange et de convivialité que doit organiser le club,
- ✓ à la participation à la vie du club dans son ensemble.

## ➤ Il a aussi le devoir :

- ✓ d'accepter les critiques constructives, d'où qu'elles viennent,
- ✓ d'être « acteur » d'une bonne entente et d'une bonne coopération
- ✓ d'organiser des temps de convivialité et d'échange, soit entre dirigeants, soit avec les parents.

**Nom et prénom du dirigeant :**

**Signature :**



**FRANCE  
RUGBY**